



Observatoire
de la sécurité des flux
et des matières énergétiques

SYNTHÈSE

GUERRE RUSSO-UKRAINIENNE : LA RÉGION DE LA MER NOIRE AU CŒUR DE LA RECONFIGURATION DES FLUX ÉNERGÉTIQUES

Avril 2024





Observatoire
de la sécurité des flux
et des matières énergétiques

L'Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques est coordonné par l'IRIS, en consortium avec Enerdata et Cassini, dans le cadre d'un contrat avec la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées. Il consiste à analyser les stratégies énergétiques de trois acteurs déterminants : la Chine, les États-Unis et la Russie.

Le consortium vise également à proposer une vision géopolitique des enjeux énergétiques, en lien avec les enjeux de défense et de sécurité ; croiser les approches : géopolitique, économique et sectorielle ; s'appuyer sur la complémentarité des outils : analyse qualitative, données économiques et énergétiques, cartographie interactive ; réunir différents réseaux : académique, expertise, public, privé.

www.iris-france.org

© Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques - Tous droits réservés

Le ministère des Armées fait régulièrement appel à des études externalisées auprès d'instituts de recherche privés, selon une approche géographique ou sectorielle venant compléter son expertise externe. Ces relations contractuelles s'inscrivent dans le développement de la démarche prospective de défense, qui, comme le souligne le dernier Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, *« soit pouvoir s'appuyer sur une réflexion stratégique indépendante, pluridisciplinaire, originale, intégrant la recherche universitaire comme des instituts spécialisés »*.

Une grande partie de ces études sont rendues publiques et mises à disposition sur le site du ministère des Armées. Dans le cas d'une étude publiée de manière parcellaire, la Direction générale des relations internationales et de la stratégie peut être contactée pour plus d'informations.

AVERTISSEMENT : Les propos énoncés dans les études et observatoires ne sauraient engager la responsabilité de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie ou de l'organisme pilote de l'étude, pas plus qu'ils ne reflètent une prise de position officielle du ministère des Armées.

À PROPOS DES AUTEURS ET AUTRICES DU RAPPORT



Noémie Rebière / Chercheuse associée, IRIS

Chercheuse associée à l'IRIS. Elle est spécialiste des enjeux énergétiques dans le domaine de la défense et de la sécurité. Au cours de ses recherches, Noémie Rebière s'est spécialisée sur les questions de sécurité énergétique en Turquie et dans les régions Méditerranée, Moyen-Orient, Asie centrale.



Sami Ramdani / Chercheur, IRIS

Chercheur au sein du Programme Climat, Énergie et Sécurité à l'IRIS et coordinateur de l'Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques. Il s'est spécialisé sur la géopolitique de l'énergie et des matières premières.

Avec la collaboration de **Luca Baccarini**, chercheur associé à l'IRIS

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE ET COORDINATEUR



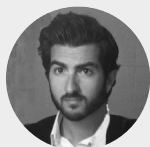
Emmanuel Hache / Directeur de recherche, IRIS

Directeur de recherche à l'IRIS et responsable scientifique de l'Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques. Il s'est spécialisé sur les questions relatives à la prospective énergétique et à l'économie des ressources naturelles.



Sami Ramdani / Chercheur, IRIS

CARTOGRAPHES



David Amsellem / Directeur, Cassini

Docteur en géopolitique et directeur du cabinet CASSINI. Il est spécialisé sur les questions d'aménagement, de transport public et de gestion des ressources énergétiques, en particulier au Proche et au Moyen-Orient.

L'invasion militaire de l'Ukraine par l'armée russe le 24 février 2022 constitue un tournant géopolitique pour l'Europe. Une guerre ouverte a lieu sur le continent européen, avec d'un côté la Russie et de l'autre l'Ukraine, soutenue militairement et financièrement par l'Union européenne (UE) et l'Organisation du traité nord-atlantique (OTAN).

En réaction, l'UE met en place des sanctions économiques et financières¹ contre la Russie afin d'entraver l'effort de guerre russe. En réponse aux sanctions occidentales, Moscou met en place des contre-sanctions, touchant notamment le secteur gazier européen. Cependant, malgré les sanctions européennes et russes, de nombreux échanges se poursuivent, le plus souvent aux frontières de la légalité.

Le transport de marchandises et de matières premières ne pouvant plus emprunter les voies d'approvisionnement habituelles, des solutions alternatives permettant de contourner le système de sanctions se multiplient. Cette guerre économique russo-européenne engendre une reconfiguration des flux énergétiques et commerciaux vers l'UE et depuis la Russie.

La région de la mer Noire, espace historique de confrontation géopolitique entre la Russie et l'UE, constitue une zone pivot sur le plan énergétique. Entre 2000 et 2020, on assiste à deux grandes phases (2000-2010 ; 2010-2020) de projets de construction de pipelines, majoritairement des gazoducs. Ceux-ci sont révélateurs de la compétition énergétique européenne-russe et du positionnement de la Turquie comme acteur énergétique, devenu incontournable à la fois pour les pays exportateurs et pour les pays importateurs.

1. L'après 2022 : réorientation des flux énergétiques vers l'Europe

Dans le contexte des sanctions européennes et russes, l'UE diversifie de l'origine de ses importations afin de remplacer au plus vite le déficit des importations d'hydrocarbures russes. Pour ce faire, l'UE :

- diversifie ses sources et ses moyens d'importations, notamment grâce à l'augmentation des importations de gaz naturel liquéfié (GNL) par voies maritimes ;
- accélère la mise en œuvre de ses politiques de décarbonation, grâce à la réduction des consommations énergétiques et à l'électrification de ses usages ;
- soutient politiquement et financièrement le développement de routes alternatives pour importer de l'énergie. Les projets de câbles électriques sous-marins traversant la mer Noire et de « Corridor du Milieu » — réseau d'infrastructures de

¹ Conseil européen, « Le point sur les sanctions de l'UE contre la Russie ». <https://www.consilium.europa.eu/fr/> (consulté le 12 mars 2024).

transport multimodal transitant par les anciennes républiques soviétiques d'Asie centrale et du Caucase, en sont deux exemples probants.

2. La stratégie russe de contournement des sanctions

Alors que l'UE a annoncé l'arrêt total des importations d'hydrocarbures russes à horizon 2027, la Russie et ses partenaires qui ne sont pas soumis aux sanctions, notamment la Turquie, mettent en place des solutions et des routes alternatives pour exporter les hydrocarbures russes « blanchis » vers l'UE. L'État russe a notamment mis sur pied une « flotte fantôme » pour exporter son pétrole brut et les produits pétroliers, soumis aux sanctions occidentales.

La Turquie, qui contrôle les détroits du Bosphore et des Dardanelles, se trouve à l'épicentre des flux énergétiques et commerciaux vers et depuis, à la fois l'UE et la Russie. D'un point de vue tant économique que stratégique, la guerre russo-ukrainienne renforce sa position géostratégique sur la scène régionale et internationale.

En effet, le territoire turc, aux frontières de l'UE, avec ses nombreuses infrastructures énergétiques constitue pour la Russie la principale porte d'entrée vers les marchés européens. La Russie soutient ainsi le développement d'un hub gazier en Turquie.

Dans ce contexte de redirection des flux gaziers russes vers l'Europe, les pays d'Europe du Sud-Est, notamment la Bulgarie et la Grèce, occupent une position stratégique. Les projets concurrents du Corridor vertical et du Solidarity Ring pourraient permettre, grâce aux interconnexions et aux flux bidirectionnels, de réexporter le gaz russe vers l'Europe tout en masquant l'origine du gaz.

3. L'exploitation des ressources gazières *offshore* dans un espace maritime sous tensions

La mer Noire, qui est au cœur de la reconfiguration des flux, connaît une militarisation sans précédent de son espace maritime. Au sein de celui-ci, l'exploitation des ressources gazières *offshore* découvertes au large de l'Ukraine, de la Roumanie, de la Bulgarie et de la Turquie est sujette à un niveau de risque élevé. En effet, l'annexion de la péninsule de Crimée par la Russie en 2014 redessine les frontières maritimes en mer Noire.

Pourtant, la recherche de sources alternatives de gaz pour combler le déficit des exportations russes et répondre aux besoins de l'UE invite les pays du pourtour de la mer Noire à accélérer le développement de leurs gisements *offshore*.

- En Ukraine : lors de l'annexion de la péninsule de Crimée en 2014, l'armée russe a saisi par la force les plateformes de forage. L'État ukrainien a ainsi subi la perte d'importantes réserves *offshore*.
- En Roumanie : plusieurs gisements de gaz ont été découverts, dont l'important gisement Domino du bloc Neptune Deep en eaux profondes. La mise en service de ses gisements *offshore* pourrait permettre à la Roumanie d'exporter le surplus de production vers ses pays voisins.
- En Bulgarie : des réserves ont été découvertes, dont le bloc Han Asparuh en *offshore* profond. Une mise en opération des champs serait envisagée pour la décennie 2030/2040. En juin 2023, Moscou annonçait la tenue d'exercices navals dans la ZEE bulgare.
- En Turquie : la découverte du champ gazier Sakarya dans la ZEE turque de la mer Noire et les annonces quant aux volumes, toujours plus élevés, de gaz découverts ont fait de l'exploitation gazière *offshore* un enjeu très politique pour le président turc.

Depuis l'annexion de la péninsule de Crimée par la Russie en 2014, la Roumanie partage *de facto* une frontière maritime avec la Russie. Comme le montre le cas d'étude du gisement roumain Neptune Deep — selon la méthodologie développée dans le rapport *Analyse de risque des infrastructures critiques offshore européennes*² :

- le risque géopolitique, dans le contexte de la guerre russo-ukrainienne, est particulièrement élevé. Les mines navales dérivantes constituent un risque physique de premier ordre.
- Le risque juridique, notamment celui concernant la délimitation des frontières maritimes, est également exacerbé par le conflit et les velléités russes d'extension territoriale.

Au cours de cette étude, nous avons cherché à retracer la complexité et l'enchevêtrement des flux énergétiques qui se reconfigurent depuis le début de la guerre en Ukraine. La région de la mer Noire, qui se situe au cœur des interdépendances physiques des réseaux européenorusses, connaît un déplacement de l'épicentre du transit depuis les territoires situés au nord de la mer Noire vers la Turquie, au sud, *via* notamment les anciennes républiques soviétiques d'Asie centrale et du Sud-Caucase. La guerre économique à laquelle se livrent la Russie et l'UE a en effet engendré une reconfiguration des flux énergétiques mais n'a cependant pas réussi à affaiblir durablement l'économie russe, ni sa position militaire dans la guerre en Ukraine.

² JEANNIN, F., RAMDANI, S., ROCHE-BRUYN, P., TASSE, J., « Analyse de risque des infrastructures critiques *offshore* européennes », Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques, IRIS, rapport n°16, janvier 2024.

En effet, lorsque l'on regarde les exportations énergétiques russes depuis le début de la guerre en Ukraine, on constate qu'elles lui permettent bel et bien de financer l'effort de guerre. En 2023, le PIB russe a augmenté de 3,6 % et le budget militaire russe a été multiplié par trois entre 2021 et 2023. L'UE continue de renforcer son régime de sanctions mais de nombreuses failles législatives persistent et sont exploitées par l'ensemble des acteurs : Russie, UE, Turquie, anciennes républiques soviétiques.

Sur le plan politique, au cours de l'année 2024, trois élections seront déterminantes pour l'évolution du conflit russo-ukrainien :

- les élections présidentielles russes, qui se sont tenues les 17 et 18 mars 2024, donnent le président sortant, Vladimir Poutine, vainqueur à 87 % des voix ;
- en juin 2024, les élections européennes permettront aux eurodéputés d'élire le futur président ou la future présidente de la Commission européenne.
- en novembre 2024, les États-Unis éliront à leur tour leur futur président.

L'issue des élections européennes et américaines constitue un enjeu de taille pour l'Ukraine quant à la continuité, ou non, du soutien militaire et financier de l'Occident.

L'ANALYSE GÉOPOLITIQUE DES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES EN MATIÈRE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ.

L'Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques est coordonné par l'IRIS, en consortium avec Enerdata et Cassini, dans le cadre d'un contrat réalisé pour le compte de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées. Il est coordonné par Sami Ramdani, chercheur à l'IRIS, et rassemble une équipe d'une vingtaine de chercheurs et professionnels.



www.iris-france.org

